



Ne restez pas seuls !

Grâce à un espace adhérent remanié, vous pourrez simuler votre barème, vérifier en ligne votre fiche syndicale préremplie et nous communiquer vos vœux. Rendez-vous sur notre site : <https://toulouse.snes.edu/>

Pour les non-adhérents, il sera possible aussi de remplir en ligne une fiche de suivi et de nous communiquer vos vœux. Nous pourrions ainsi les vérifier et vous accompagner dans votre demande de mutation, tout en comptant vous compter bientôt parmi nous, car seules les cotisations des syndiqués permettent au SNES-FSU de fonctionner.

Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à nous contacter via les adresses mails suivantes :

- pour les stagiaires : stagiaires@toulouse.snes.edu
- pour les CPE : cpe@toulouse.snes.edu
- pour les PsyEN 2d degré : bennassar.garnier@wanadoo.fr
- pour les PsyEN 1er degré : contacter le SNUipp de votre département
- pour tous les autres : mutations@toulouse.snes.edu

Pour postuler sur un Poste Spécifique Académique, il faut tout d'abord être titulaire de l'académie ou avoir obtenu l'académie de Toulouse lors du mouvement INTER de la même année.

Ces postes SpéA sont prioritaires sur les autres vœux quel que soit leur rang. Si la candidature est acceptée, alors les autres vœux ne sont pas examinés.

Comment les demander ?

Les SPEA sont attribués par le rectorat sur dossier après avis des IA-IPR et éventuellement des chefs d'établissement d'accueil.

Les collègues qui souhaitent postuler sur un poste spécifique académique doivent mettre à jour leur C.V. dans I-Prof. Les candidats doivent remplir les conditions nécessaires décrites dans les fiches de poste qui doivent faire un descriptif exhaustif du poste et des compétences attendues.

Il faut obligatoirement renseigner en ligne une lettre de motivation pour chaque candidature pour pouvoir formuler ensuite les vœux via I-Prof (vœux inclus dans les 30 possibles).

Dans la mesure du possible, prendre l'attache de l'établissement où se situe le poste sollicité pour un entretien.

Les postes en ULIS et en MLDS

Il n'est toujours pas possible de postuler sur ces postes en ligne. Il faut en faire la demande uniquement sur papier en utilisant l'annexe de la circulaire académique prévue à cet effet et la renvoyer à la DPE selon le calendrier prévu.

Si vous étiez déjà titulaire de l'académie et obtenez un poste Spécifique Académique, alors vous aurez une bonification de 1000 points pour revenir sur le département dont vous étiez titulaire. Attention ! Cela ne signifie pas forcément le retour sur votre ancien poste que vous avez perdu et qui a été attribué à un nouveau collègue.



SNES-FSU Toulouse
31500 Toulouse
Tél. : 05.61.34.38.51
Mél. : s3tou@toulouse.snes.edu
Métro François Verdier
Permanences tous les après-midi de 14 à 17 heures
Site académique : <https://toulouse.snes.edu>
Facebook : <https://www.facebook.com/snestoulouse/>
Twitter : https://twitter.com/SNES_Toulouse

